RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

EDICAP
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 1 Rue des Patelles
34750 VILLENEUVE LES MAGUELONE

RCS MONTPELLIER 980 716 765

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 30 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le trente septembre,
A dix-sept heures,

La Société **MINERVE CONSULTING & INVEST**, Société à responsabilité limitée au capital de 500 000 euros, ayant son siège social 3 Chemin de l'Aire, 34690 FABREGUES immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 829 200 021.

Représentée par son gérant Monsieur Alexandre RHANBAJA,

Associée Unique de la Société EDICAP,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

Le groupe MINERVE ayant construit de nouveaux locaux sur Villeneuve-lès-Maguelone, l'ensemble des entités du groupe sont transférées dans ce nouveau bâtiment.

II - A pris les décisions suivantes :

- Transfert du siège social

- Modification de l'article 4 des statuts

- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

Le siège social de la société est transféré, à compter du 15 octobre 2026, au 85 impasse Claudine Hermann, 34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE.

DEUXIÈME DÉCISION

En conséquence, l'article 4 des statuts est modifié comme suit :

« 4. ***SIEGE SOCIAL***

4.1 Le siège social est fixé à :

85, Impasse Claudine Hermann 34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

Le reste de l'article demeure inchangé.

TROISIÈME DÉCISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

La Société MINERVE CONSULTING & INVEST
Présidente et Associée Unique
Représentée par son gérant
Monsieur Alexandre RHANBAJA

